

INFORMATION

**Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société**

**LA PRESENTE NOTIFICATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST ETABLIE
SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.**

**NOM /FONCTION DE LA PERSONNE EXERCANT DES RESPONSABILITES DIRIGEANTES OU DE LA
PERSONNE ETROITEMENT LIEE :**

LE DELOS INVEST III SAS personne morale liée à SOCIETE PAUL RICARD, Administrateur

NOTIFICATION INITIALE / MODIFICATION:

Notification initiale

COORDONNEES DE L'EMETTEUR

NOM : PERNOD RICARD
LEI : 52990097YFPX9J0H5D87

DETAIL DE LA TRANSACTION

DATE DE LA TRANSACTION : 16 février 2021
LIEU DE LA TRANSACTION : de gré à gré
NATURE DE LA TRANSACTION : Dénouement d'un contrat financier à terme
DESCRIPTION DE L'INSTRUMENT FINANCIER : Action
CODE D'IDENTIFICATION DE L'INSTRUMENT FINANCIER : FR0000120693

INFORMATION DETAILLEE PAR OPERATION

PRIX UNITAIRE : 0.0000 Euro
VOLUME : 8 392 094.0000

INFORMATIONS AGREGÉES

PRIX : 0.0000 Euro
VOLUME : 8 392 094.0000

**TRANSACTION LIEE A L'EXERCICE DE PROGRAMMES D'OPTIONS SUR ACTIONS OU SUR UNE ATTRIBUTION
D'ACTIONS GRATUITES OU DE PERFORMANCES :** NON

DATE DE RECEPTION DE LA NOTIFICATION : 19 février 2021

COMMENTAIRES :

La société par actions simplifiée Le Delos Invest III a conclu le 10 avril 2009 avec la société Nomura International Plc un contrat

financier à terme, aux termes duquel Le Delos Invest III s'est engagée à livrer, à la date d'échéance du contrat, 8 392 094 actions PERNOD RICARD. La bonne exécution de ce contrat est garantie par des remises en pleine propriété à Nomura International Plc par Le Delos Invest III d'actions PERNOD RICARD conformément à l'article L.211-38 du code monétaire et financier.

Ce contrat financier a été modifié par avenants conclus les 24 septembre 2012, 9 juin 2016 et 9 décembre 2020 aux termes desquels les parties ont notamment décidé de proroger la date d'échéance du contrat, initialement fixée au 10 avril 2014 (puis au 10 décembre 2017 aux termes du premier avenant susvisée ainsi qu'au 10 décembre 2020 aux termes du deuxième avenant), au 30 juin 2021.

Le 16 février 2021, Le Delos Invest III a décidé, conformément aux termes du contrat, de procéder au dénouement anticipé total du contrat financier à terme, et ce exclusivement par livraison d'actions.

Compte tenu, de la remise en pleine propriété des actions à titre de garantie à la société Nomura International Plc intervenue lors de la conclusion du contrat, le dénouement sera réalisé intégralement par compensation sans transfert d'actions Pernod Ricard.

"Les données à caractère personnel collectées par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réservé à l'usage exclusif de l'AMF pour l'accomplissement de ses missions. Conformément au règlement (UE) n° 2016/679 du 27 avril 2016 et à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition ou de limitation du traitement de vos données personnelles en contactant l'AMF par courrier : AMF - Délégué à la protection des données - 17 place de la Bourse, 75002 Paris ; par mail : accesdopers@amf-france.org. Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL."